

Vacances terminées à l'Athlétique-Club



La reprise de l'entraînement au Stade d'Honneur autour du président du club Christian Goyeau gauche, bras croisés). PHOTO JACQUES BRAUT

Les vacances sont terminées pour les sportifs de l'Athlétique-Club de Saint-Palais-sur-Mer dont les entraînements ont repris au Stade d'honneur et au lac du parc Raymond-Vignes.

Le club est ouvert aux athlètes (et futurs athlètes) de tous niveaux et de tous âges et propose des licences de loisirs et de compétition. Pour l'obtention d'une licence pour la compétition, il faut présenter un certificat d'aptitude à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition, datant de moins de 6 mois ou pour un renouvellement avoir rempli le questionnaire de santé édité par la FFA (Fédération Française d'Athlétisme). Parallèlement le club propose une école d'athlétisme, baptisée du nom de son fondateur, André Lascaux.

Pour les adultes, les entraînements ont lieu les mardis à 18 h 30 au Stade d'Honneur (route de Courlay), les jeudis au lac du parc Raymond-Vignes et le dimanche matin à 9 heures à la Grande Côte. Quant à l'école d'athlétisme, elle accueille les enfants des catégories cadets, minimes, poussins, éveil et baby athlé, chaque mercredi après-midi à partir de 15 heures au Stade d'Honneur.

Deux épreuves phares

Le club organise notamment depuis plusieurs années deux épreuves phares dont la renommée dépasse largement les frontières de la Charente-Maritime : la Course du Pont du Diable – Yannick Montus (du nom de son fondateur), le dimanche de la Pentecôte, qui rassemble plus de 600 participants et le Trail Sable et Forêt - Patrick Fougère, dédié au Téléthon et qui connaît d'année en année un succès croissant, sa dernière édition ayant rassemblé plus de 900 coureurs.

Pratique : Renseignements et inscriptions auprès de Corinne Graindorge, secrétaire du club : 06 61 17 85 98 ou corinne.orge@yahoo.fr